

# Impact à court terme d'une éclaircie précommerciale adaptée aux peuplements mixtes sur le lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*)

Coop Quatre-Temps

## Résumé du projet

L'éclaircie précommerciale (EPC) est un traitement sylvicole qui vise à diminuer la densité des tiges dans un jeune peuplement afin de concentrer la croissance sur un nombre restreint d'arbres. Les effets attendus de ce traitement sont une hausse de l'accroissement en diamètre des tiges résiduelles, une modification de la composition des peuplements, une réduction des frais d'exploitation lors des coupes subséquentes et une réduction de l'âge d'exploitabilité technique. Plusieurs études réalisées dans le nord-est américain et au Québec ont démontré clairement que l'EPC avait un impact négatif à court terme sur certaines espèces fauniques, en particulier le lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*), espèce constituant un maillon important de la chaîne alimentaire de l'écosystème forestier. En effet, pendant l'été, la nourriture pour le lièvre est abondante. La végétation herbacée et les feuilles peuvent également protéger le lièvre contre les prédateurs. Par contre, en hiver, le lièvre doit utiliser des peuplements constitués de nombreux conifères pouvant l'abriter contre les prédateurs et où la densité de tiges feuillues est appréciable afin d'avoir un nombre suffisant de ramilles pour se nourrir. Dans ce contexte, l'habitat d'hiver est essentiel pour le maintien de la population locale du lièvre. Le lièvre est donc affecté par la perte d'abris d'hiver et de nourriture puisque l'EPC diminue la qualité de l'obstruction visuelle et le nombre de ramilles disponibles à court terme. Afin de contrer cette problématique, l'avis scientifique du Ministère des Ressources naturelles proposait une stratégie d'intervention visant à minimiser les impacts de l'EPC sur les populations de lièvre. Celle-ci consistait à répartir dans le temps et l'espace les superficies traitées afin de maintenir des conditions d'habitats propices pour le lièvre à l'échelle locale et de conserver des bosquets non traités dans les peuplements éclaircis de plus de 40 hectares. (source : rapport du projet)

### Document(s):

- Rapport du projet (<http://www.groupepdfd.ca/files/Rapport%20Livres%20PDFD%202010-2011.pdf>)

## Détails du projet

**Année ou période:** 2009-2011

**Coût du projet:** 24 774\$

**Partenaires financiers:**

Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune via de le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II

## Classification dans le PRDIRT

**Domaine d'affaire:** Faune

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5.1 La qualité de l'environnement et de la biodiversité</li> </ul>	5. Dimension environnementale

---

<b>Enjeux secondaires</b>	<b>Dimension(s)</b>
• <b>3.1</b> La productivité des écosystèmes	<b>3.</b> Dimension économique